

Lumen

Selected Proceedings from the Canadian Society for Eighteenth-Century Studies
Travaux choisis de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle

LUMEN

La configuration épistolaire : lecture sociale de la correspondance d'Élisabeth Bégon

Benoît Melançon

Volume 16, 1997

Freedom and Boundaries
Émancipation et frontières

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012440ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012440ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Canadian Society for Eighteenth-Century Studies / Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle

ISSN

1209-3696 (print)

1927-8284 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Melançon, B. (1997). La configuration épistolaire : lecture sociale de la correspondance d'Élisabeth Bégon. *Lumen*, 16, 71–82.
<https://doi.org/10.7202/1012440ar>

5. La configuration épistolaire: lecture sociale de la correspondance d'Élisabeth Bégon

Marie-Isabelle-Élisabeth Robergt de la Morandière naît à Montréal le 27 juillet 1696. Elle épouse en 1718 Claude-Michel Bégon de La Cour, un Français établi en Nouvelle-France, qui mourra gouverneur de Trois-Rivières en 1748; ce mariage se fera malgré l'opposition de l'intendant de la colonie, Michel Bégon, le frère de Claude-Michel. Le couple aura plusieurs enfants — leur nombre n'a pu être précisé —, dont une fille, Marie-Catherine-Élisabeth, née en 1719, qui épousera en 1737 un autre métropolitain établi dans la colonie, Honoré Michel de Villebois de La Rouvillière. Le premier enfant de Marie-Catherine-Élisabeth et de ce dernier, Honoré-Henri, naît en 1738 et sera élevé en France; leur second est une fille, Marie-Catherine, née en 1739, qui grandira à Montréal sous la protection de sa grand-mère, madame Bégon, après la mort de Marie-Catherine-Élisabeth, survenue en 1740, puis le départ de Michel de Villebois de La Rouvillière pour la France et, plus tard, la Louisiane. Entre 1748 et 1753, madame Bégon écrira des centaines de lettres à son gendre, veuf comme elle, mais ces lettres ne seront publiées pour la première fois qu'en 1935, avant d'être rééditées en 1972 et en 1994. Cette correspondance, qui ne comporte que ses textes à elle, ceux de Villebois de La Rouvillière n'ayant pas été retrouvés, est constituée de deux types d'écrits: à côté de lettres au sens traditionnel du terme, ses éditeurs ont regroupé neuf «cahiers» dans lesquels madame Bégon conservait les lettres qu'elle écrivait quotidiennement à son gendre, ce qu'elle appelait son «journal», mais qu'elle ne pouvait lui envoyer qu'épisodiquement, la Nouvelle-France étant isolée du monde plusieurs mois par année à cause de sa situation climatique.

La fortune de Marie-Isabelle-Élisabeth Bégon tient toute au succès de cet unique livre, qui n'est d'ailleurs pas vraiment le sien, puisqu'on le doit à sa famille, qui a conservé ses écrits, puis à ses éditeurs, Claude de Bonnault et, après lui, Nicole Deschamps.¹ Ce recueil, que l'on désigne maintenant sous le titre que lui a donné Deschamps en 1972, soit *Lettres au cher fils*, occupe une place particulière dans les études littéraires

québécoises. Avec la correspondance de Marie de l'Incarnation, l'*Histoire simple et véritable* de Marie Morin et l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* des mères Jeanne-Françoise Juchereau de la Ferté de Saint-Ignace et Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène, ce livre composerait l'essentiel du corpus féminin du Régime français (1534-1760). Par rapport à ces oeuvres, il a toutefois la caractéristique d'avoir été écrit par une laïque née dans la colonie. Élisabeth Bégon est, dès l'origine, une «Canadienne», voire une «Iroquoise» (205), et ce surnom la suivra pendant les années qu'elle passera en Charente-Maritime, où elle s'établira en 1749 et où elle mourra le 1^{er} novembre 1755. Jean Éthier-Blais, qui refuse à madame Bégon le statut d'«artiste», et à sa correspondance celui d'«oeuvre littéraire», la louange néanmoins, précisément à cause du lieu de sa naissance: «Ce qui nous la rend chère, c'est qu'elle est une petite bourgeoise canadienne, disons même, montréalaise déjà, attachée par toutes ses fibres au sol canadien, à ses habitudes de vie canadienne, au climat, aux amis de son enfance, à un certain panorama, qui est aussi le nôtre» (66). Pour les mêmes raisons, Adrien Thério s'exclame: «Élisabeth Bégon, notre première femme de lettres!» (186)

Fournissant une ancêtre à l'histoire de la littérature québécoise et, plus encore, à l'histoire de l'écriture des femmes au Québec,² la vie et l'oeuvre de madame Bégon ont séduit une critique unanime. D'une part, on lui reconnaît des talents de chroniqueuse. Pour Jean Le Moyne, «la belle et charmante M^{me} Bégon» est «fort distinguée, très spirituelle, raisonnable et pieuse». C'est «un excellent témoin» de son époque, «qui mérite parmi nous une autre hospitalité que le rapport de l'archiviste», une «observatrice ironique, fine et peu impressionnable». Elle saisit, «à l'état brut pour ainsi dire, la dualité foncière entre nos pôles de permanence et de différenciation», entre l'Ancien Monde et le Nouveau. Le «quotidien» qu'elle raconte est «surprenant et familier» et il n'a rien à voir avec les «solennités historiques» (85); elle note des «spécimens d'atmosphère» (86-87).³ D'autre part, l'amoureuse et la mère sont des personnages qui retiennent de plus en plus souvent l'attention des commentateurs, par exemple Nicole Deschamps qui, dans sa préface aux *Lettres au cher fils*, associe leur auteur aux grandes amoureuses tragiques et fait parler «le langage universel des passions» à cet être «à la fois historique et quasi mythique» (18).⁴ Pour la préfacière, il ne saurait y avoir de doute: c'est l'amour qu'elle voue à son gendre qui transforme madame Bégon en femme de lettres. Quelques-uns vont plus loin, qui n'hésitent pas à parler d'une «correspondance mondaine et romanesque»: «Derrière les portraits, les tableaux de moeurs et d'époque, un authentique roman d'amour et d'attente se développe. Madame Bégon a quelque chose de *La princesse de Clèves* et de madame de Warens en même temps que de la marquise de Sévigné» (L. Mailhot, inédit).⁵ La «maman» des *Confessions*

de Rousseau rejoindrait le personnage éponyme du roman de madame de La Fayette sous la plume d'une émule de la célèbre épistolière du dix-septième siècle.

Ni les uns ni les autres, ni les défenseurs de la chroniqueuse spontanée ni ceux de la grande amoureuse forcée au mutisme à cause de sa situation familiale, ne s'interrogent longuement sur la nature générique des textes qu'elle rédige ou sur leur inscription dans la société de son époque. Il y a pourtant lieu de se demander ce que sont concrètement ces textes: adressés à autrui, le «cher fils», Michel de Villebois de La Rouvillière, ce sont bel et bien des lettres, mais ces lettres, rédigées au jour le jour, le sont dans des cahiers qui ne sont envoyés au destinataire qu'au hasard des navires quittant la colonie, ce qui a pour effet de les rapprocher de la forme diaristique. Quel est le poids de ces interférences génériques sur la construction de soi et de l'autre dans l'écriture? Autrement dit: à qui Élisabeth Bégon parle-t-elle, et de qui parle-t-elle, quand elle a recours à cette forme hybride que Jean Le Moyne appelle un «journal sous forme de lettres» (85)?⁶ De même, on s'est longtemps contenté de lire ces textes comme s'ils constituaient un tout, un ensemble indépendant de ses contextes d'énonciation et imperméable à eux. Les lettres permettraient de dessiner un portrait social uniforme de madame Bégon, sans que soient interrogées sa place dans les sociétés où elle vit ni l'évolution de cette place.

On proposera ici une lecture des *Lettres au cher fils* qui tienne compte de leur insertion dans des milieux sociaux spécifiques et de la mutation de ceux-ci. Il s'agira de mieux saisir le fonctionnement interne des écrits de madame Bégon, mais également de réfléchir à un des lieux communs par excellence des études sur l'épistolarité, celui de la biunivocité de la communication par lettres. Pour certains, la correspondance est simplement affaire de duo: un destinataire s'adresse à un destinataire qui, à son tour, lui répond. Or les choses sont plus compliquées que cela, dans la mesure où l'activité épistolaire ne se déploie pas en circuit fermé. Que l'on parle, avec les sociologues, de *réseau*, de *transaction* ou de *configuration* — c'est elle qui sera privilégiée —, il semble souhaitable, pour mieux comprendre les échanges épistolaires, de les replacer dans un cadre plus vaste que celui où ils sont confinés généralement; c'est ce que mettra en lumière la lecture des lettres de madame Bégon à son gendre.

En Nouvelle-France comme en France, les lettres de madame Bégon dessinent de l'épistolière toutes sortes de visages. Tantôt la mère prend toute la place, tantôt c'est l'amoureuse qui parle: la mère a la responsabilité d'une famille élargie, puisqu'elle s'occupe de son père, de son fils, de sa petite-fille, d'une jeune fille que des parents français lui ont confiée — et de son gendre; l'amoureuse, elle, avoue à son interlo-

cuteur qu'elle ne peut se trouver «en [son] centre» que lorsqu'elle a un moment pour lui «dire [qu'elle l']aime» (313). En d'autres occasions, on entend la gestionnaire désargentée, celle qui doit vendre sa maison de Montréal pour en acheter une à Rochefort, celle qui administre difficilement des vignobles à Blois, celle qui ne cesse de se plaindre de la cherté de la vie dans la colonie aussi bien que dans la métropole. À compter de 1749, l'exilée occupe l'avant de la scène, qui décrète que le pays où elle vit, la France, ce «pauvre petit endroit», «n'a d'aimable que le climat» (223) et, contradictoirement, qu'il «vaut infiniment mieux que le [sien]», le Canada (402). De même qu'elle n'hésite pas à se contredire dans ses jugements sur ses deux patries — malgré les commentaires d'une critique trop prompt à lire ses lettres de France comme le deuil malaisé du Canada —, Élisabeth Bégon, dans la panoplie des masques qu'elle enfle, choisit parfois celui de la solitaire, parfois celui de la passeuse. Dans le premier cas, elle livre d'elle-même l'image étonnante d'une chroniqueuse toujours en marge, ne participant qu'exceptionnellement aux événements à la description desquels elle consacre l'essentiel de son activité épistolaire. Elle expose clairement son détachement des mondanités le 21 mars 1749:

C'est une vraie comédie que le monde. Et que de sujets de réflexion, cher fils, à quiconque a été autant d'années dans le monde et y voir tant de différents personnages prendre des formes de toute espèce! Les métamorphoses du temps passé n'étaient pas plus subites. Que je rirais quelquefois si tu étais ici! Mais je n'ose me confier à personne. L'expérience m'apprend à tout garder en moi-même. J'espère retrouver ce temps où j'aurai la satisfaction de te voir et de te dire tout ce que j'ai vu de beau (139).

L'épistolière esseulée, d'abord à cause de son veuvage, puis par choix, déplore n'avoir personne à qui se confier — pendant même qu'elle se confie ... Plus outre: alors qu'elle a besoin des autres pour savoir ce qui se déroule autour d'elle, elle est casanière et elle n'aime ni les visiteurs — ce sont des «incommodes» (174) ou des «fatigants» (292) — ni rendre des visites (223). Dans son rôle de passeuse, on voit l'épistolière se tenir au carrefour de diverses interactions sociales: paradoxalement, la solitaire est celle qui fait passer des informations, qui fait circuler des discours (elle rapporte ce qui lui a été raconté, puisqu'elle prétend vivre à l'écart du «monde»), qui fait résonner des conversations (entendues par elle ou par d'autres), qui fait s'entrechoquer des récits.⁷ Cette passeuse ne se satisfait pas de jouer un rôle épistolaire; il lui faut jouer un rôle social. Or, si les traits de la mère, de l'amoureuse, de la gestionnaire désargentée, de l'exilée, de la solitaire et de la passeuse épistolaire ne s'altèrent pas substantiellement au fil du temps, l'intercesseur social, en

revanche, est transformé par le passage de la Nouvelle-France à l'ancienne.

Les lettres écrites de Nouvelle-France en 1748-1749 montrent à l'oeuvre une épistolière n'hésitant pas à faire jouer ses relations afin d'obtenir de meilleures conditions pour les siens: la mère se sert de son pouvoir et n'a nulle raison de s'en cacher. «Monrepos n'en a point été, car il sort d'ici, qui m'a priée de demander le congé de ce certain soldat de Sabrevois que tu connais. Comme il m'a servie, je lui ai promis de le faire» (111). Ses efforts ne restent pas vains, car elle dispose d'un double réseau de connaissances sur lesquelles s'appuyer. D'une part, elle a recours au prestige de son mari, mort en 1748, et de son beau-frère, Michel Bégon, qui fut intendant de la Nouvelle-France, voire de son beau-père, ex-gouverneur des Antilles; la veuve de l'ancien gouverneur de Trois-Rivières est une notable de la colonie. D'autre part, elle bénéficie de la confiance et de l'amitié du marquis Barrin de La Galissonnière, son neveu par alliance, le gouverneur intérimaire de la colonie; à défaut de pouvoir direct — celui qu'exerçaient son mari et son beau-frère —, elle a la possibilité de rester proche du pouvoir par ses liens d'amitié avec le marquis. Madame Bégon s'accommode fort bien de ce système d'entraide mutuelle, pour ne pas dire de népotisme, à condition qu'il profite à tous: «Adieu, puisqu'il est juste que les grâces soient pour tous, les uns après les autres, et non pas les mêmes» (145). Conservatrice en matière de politique, elle se soumet volontiers à la hiérarchisation sociale: «quand on ne craint ni ne respecte ce qui est à notre tête, cela va toujours mal» (57). Dans pareil univers, l'épistolière adresse des demandes et elle est entendue.

En France, de 1749 à 1753, les échanges obéissent à une logique différente. Privée de pouvoir concret — ni la famille de son mari ni La Galissonnière ne lui en confèrent —, madame Bégon se voit forcée de faire agir les autres à sa place. Tandis qu'elle se tenait proche du centre névralgique de la colonie, ne serait-ce que par correspondance interposée, elle doit, après son établissement dans la métropole, se résoudre à se servir d'intermédiaires. La lettre du 6 juin 1750 met en lumière l'éloignement de madame Bégon des instances de décision, notamment par la sélection des verbes et des pronoms:

On dit, cher fils, que l'on envoie beaucoup de canailles dans ton pays, mais ce n'est pas là ce qu'il faudrait, comme tu me le marques, pour le faire valoir. Il paraît que le nouveau ministre a de fort bonnes intentions, mais on dit qu'il est lent et qu'il veut être bien instruit avant de rien terminer. Il n'a pas tort. Heureux si ceux à qui il donne sa confiance sont assez droits pour ne lui rien faire de mal! Ce qu'il y a, c'est que tout est d'un secret impénétrable (241-242).

«On dit», «Il paraît», «on dit» (encore une fois); comme l'indique la dernière phrase de ce passage, madame Bégon vit dans un univers qui ne s'offre plus à elle avec la lisibilité d'antan.⁸ La relation duelle (un *je/moi* s'adresse à un *tu/vous*) s'est ouverte, par la force des choses, à des tiers (*on* est employé trois fois dans le passage qui précède, *il / lui* cinq fois, *ceux* une fois). Puisqu'elle ne sait plus ce que lui réservent les autorités en place, madame Bégon doit faire transmettre ses demandes par des intermédiaires. Qu'il s'agisse de l'avancement militaire de son fils, Claude-Michel-Jérôme Bégon, et de son petit-fils, Honoré-Henri de Villebois, ou de la carrière de son gendre, Élisabeth Bégon ne paraît plus pouvoir obtenir quoi que ce soit seule: «C'est de bonne source que je tiens ce que je te dis. L'estime que ta mère s'est acquise dans le pays lui donne la confiance et l'amitié de personnes qui peuvent beaucoup» (345). Ainsi, elle prend le parti de s'adresser à ces personnes «qui peuvent beaucoup», «d'écrire à M. Bigot afin de l'engager à écrire à la Cour, où il est au mieux» (218), de demander à monsieur Le Normand d'intervenir auprès du ministre (377-378, 381, 392) ou de prodiguer à Michel de Villebois de La Rouvillière, devenu commissaire ordonnateur à la Nouvelle-Orléans, des leçons de pragmatique politique, en lui indiquant ce qu'il doit faire comme les conduites qu'il doit s'interdire. En France, elle n'est une familière ni de la Cour ni du ministère;⁹ en Louisiane, où la carrière de son gendre périclité, elle ne détient strictement aucune influence; il n'y a qu'en Nouvelle-France où elle comptait.

De 1748 à 1753, de la première à la dernière des *Lettres au cher fils*, Élisabeth Bégon n'a cessé d'emprunter des personnalités épistolaires; cela ne saurait surprendre, car c'est le propre du genre. Au fil des années et des lettres, la plupart de ces personnalités gardent l'essentiel de leurs traits, de même que le destinataire, muré dans un silence quasi complet du début à la fin de ce qu'il est difficile d'appeler un échange. Les principaux membres de la société épistolaire sont donc les mêmes. Pourtant, la correspondance, dont plus de la moitié est écrite de France, comme on ne le remarque pas assez, change de nature en 1749, du moins dans sa relation au fonctionnement de la société. Que s'est-il passé? Madame Bégon est-elle moins occupée de son rôle maternel qu'en Nouvelle-France? Les efforts consentis pour éduquer sa petite-fille et les multiples démarches en faveur du fils et du petit-fils indiquent qu'il n'en est rien.¹⁰ La liaison intime de madame Bégon et de son «cher fils», qu'elle soit fantasmée ou réelle, s'est-elle transformée? Rien n'autorise à le croire. Une fois consommée la rupture avec le pays d'origine, l'exilée cessera-t-elle de l'être? Sûrement pas aux yeux des autres, qui ne cessent de lui rappeler d'où elle vient. La gestionnaire est-elle moins désargentée sur un continent que sur l'autre? Non. La solitaire est-elle sortie de sa

réserve? La passeuse épistolaire a-t-elle cessé d'être les yeux et les oreilles de son gendre, de lui communiquer les «nouveau-tés» (44)? Non plus. Le seul personnage épistolaire à se modifier nettement est celui de l'intercesseur.

En s'éloignant de Montréal, Élisabeth Bégon perd une bonne part de son efficacité sociale. Sa correspondance, d'outil de *négociation* qu'elle était du temps où la veuve de Claude-Michel Bégon et l'amie du marquis de la Galissonnière avait le pouvoir de ses exigences, devient un outil de *délégation* où la Canadienne et l'Iroquoise doit compter sur mieux placé qu'elle. Moins que d'une question de pouvoir réel, il s'agit d'une question de stratégie épistolaire et d'adaptation aux contraintes sociales. Madame Bégon peut espérer obtenir en France ce qu'elle obtenait en Nouvelle-France, mais il lui faut accepter de s'inscrire dans de nouveaux réseaux sociaux.

On pourrait expliquer cette transformation par des raisons d'ordre biographique: on ne saurait contester que c'est le passage de la colonie à la métropole qui détermine la modification de la stratégie épistolaire de madame Bégon. On pourrait aussi l'inscrire dans une histoire du statut des femmes dans les sociétés d'Ancien Régime, mais il importerait d'être sensible au fait qu'un homme, placé dans des conditions identiques, aurait été victime d'une pareille baisse de capital social et que madame Bégon est certes privée de pouvoir politique, mais qu'elle est économiquement, sinon indépendante, du moins active; on aura garde de la croire victime sur tous les plans en jugeant son rôle d'intermédiaire. On pourrait enfin l'interpréter, cette transformation, en utilisant des concepts proprement sociologiques. Certains ont tenté de rendre raison de l'inscription sociale des correspondances en fonction de la notion de *réseau*.¹¹ Sans s'intéresser à la pratique épistolaire, des sociologues ont élaboré des théories et des méthodologies susceptibles de nourrir la réflexion des épistologues, la sociologie de la *transaction*¹² ou celle de la *configuration*; c'est le cas de Norbert Elias.

Dans *Qu'est-ce que la sociologie?*, l'épistémologue et sociologue définit en ces termes la configuration:

Grâce à ce terme, il est possible d'abolir le conditionnement social qui est responsable de l'éclatement et de la polarisation mentale de l'image de l'homme et qui nous force sans cesse d'en établir deux images parallèles: celle des hommes en tant qu'individus et celle des hommes en tant que sociétés. Cette polarisation conceptuelle reflète de toute évidence des systèmes de croyance et des idéaux sociaux différents. D'un côté on trouve un système de croyance social dont les adeptes prônent avant tout la «société», et de l'autre côté ceux qui prônent «l'individu» comme valeur absolue. [...] Le terme de configuration sert à créer un outil conceptuel maniable, à l'aide duquel on peut desserrer la contrainte

sociale qui nous oblige à penser et à parler comme si «l'individu» et «la société» étaient deux figures différentes et de surcroît antagonistes (156-157).¹³

S'appuyant sur trois exemples — le système pronominal, le jeu de cartes et le football —, Elias met en relief quatre aspects de cette définition: le rôle déterminant des idées d'interpénétration ou d'interdépendance; la fluctuation constante des équilibres à l'intérieur d'«ensembles de tensions» (157); le caractère concret de cette unité relationnelle; sa dimension humaniste, à l'opposé de «substantifs déshumanisants» (159) comme *structure, fonction, organisation, etc.*¹⁴ Les configurations sont pour Elias des «structures d'interpénétration spécifiques» (161) qui conjoignent dynamiquement «l'homme en tant qu'individu» et les «hommes en tant que société» (155).

Qu'en est-il du processus de configuration chez Élisabeth Bégon? S'il est vrai que la configuration est, par nature, un espace vivant de tensions, doit-on comprendre que chaque échange épistolaire, que chaque lettre, représente une configuration particulière? Il n'est évidemment pas possible de répondre par l'affirmative à cette question, à moins de se satisfaire de l'analyse de moments ponctuels de la correspondance. On dira plutôt que l'échange entre madame Bégon et son «cher fils», saisi dans sa durée, témoigne du passage d'un type de configuration — où domine le contact direct avec les tenants du pouvoir; c'est ce que l'on appellera la négociation — à un autre — où sont convoqués des intermédiaires; et l'on parlera de délégation. La configuration initiale unit l'épistolière, son destinataire et quelques figures choisies pour leur efficacité dans les sphères où madame Bégon a besoin d'aide; la configuration finale est composée de l'épistolière, de son destinataire, d'intermédiaires et de figures du pouvoir, celles-ci étant éloignées mais indispensables. De la première à la deuxième, des personnages perdent leur place prépondérante, quelques-uns disparaissent tandis que d'autres apparaissent. Cette correspondance cumule les traits de la configuration selon Elias: elle témoigne de l'interpénétration du social et de l'individuel, on y glisse d'un équilibre à un autre, des échecs et des réussites la marquent concrètement, la dimension humaine des relations y est centrale.

De plus, il n'est pas indifférent que ces configurations soient utiles pour comprendre l'évolution d'un pouvoir socio-politique. Pour Elias, en effet,

Ce terme [*pouvoir*] est habituellement utilisé comme s'il se référait à un objet isolé et statique. Mais nous avons déjà souligné que le «pouvoir» exprime une relation entre deux ou plusieurs personnes, ou même entre des hommes et des objets naturels, qu'il constitue un attribut des relations et qu'il est préférable de

l'employer en liaison avec l'idée de *fluctuations* plus ou moins importantes. C'est là un exemple de la manière dont un concept traditionnellement appliqué à des objets fixes, se transforme en concept relationnel (138).

Le pouvoir de madame Bégon — ce qu'on a l'habitude d'appeler son «influence»¹⁵ — est effectivement soumis à d'importantes «fluctuations» selon l'état de ses «relations»; il n'est ni «isolé» ni «statique». L'écriture épistolaire, dont la nature est de remplacer du discontinu (l'absence, la séparation) par du continu (la lettre), est propice à la constitution de récits qui inscrivent les pratiques sociales réelles dans une continuité narrative, qui agencent des actes en apparence hétérogènes, qui organisent les relations de pouvoir en unités relationnelles compréhensibles par les épistoliers.

En quoi la *configuration* permet-elle de jeter un éclairage nouveau sur le fonctionnement de la lettre dans sa dimension sociale? Son intérêt est double: elle signale, d'une part, que la lettre est affaire individuelle, d'expression de soi, mais que cette individualité est aussi un «objet» pour la sociologie; d'autre part, la configuration inscrit la lettre dans des échanges plus vastes que ceux de la biunivocité, mais ces échanges ne se noient pas dans un ensemble abstrait, aux frontières indéfinissables, aux contours insaisissables. Il n'y a pas, d'un côté, des individus (les épistoliers) et, de l'autre, un immense conglomerat réifié (la société), il n'y a pas cette «polarisation» que déplore Elias. Entre l'un et l'autre, entre l'individu et la société, il existe des médiations, des «filtres» pour reprendre une expression de Georges Benrekassa parlant de la correspondance de madame Roland (22). Ces médiations ou ces filtres, la configuration aide à les circonscrire: dans la correspondance de madame Bégon, elle fournit une explication à une mutation, trop souvent passée sous silence par la critique, entre la correspondance coloniale et la correspondance métropolitaine.

BENOÎT MELANÇON
Université de Montréal

Cet article, dont une première version a été lue au XXI^e congrès de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle (Windsor, 13 octobre 1995), s'inscrit dans le cadre de recherches sur «La naissance de l'intimité au Siècle des lumières». Ces recherches sont subventionnées par le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche du gouvernement du Québec et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Que ces organismes soient remerciés.

Notes

- 1 Il existe quatre éditions, partielles ou complètes, des lettres, celles de Claude de Bonnault (1935), de Céline Dupré (1960) et de Nicole Deschamps (1972, 1994). Les références sont à la plus récente édition, celle de 1994.
- 2 On trouve ce type de lecture chez Chantal Théry, par exemple dans «Entre humilité et héroïsation».
- 3 Claude de Bonnault, le premier éditeur de madame Bégon, allait déjà dans ce sens: «Ce sont, si l'on veut, écrites au jour le jour, les confessions d'une Canadienne. Ensemble de révélations, d'aveux, que l'on pourrait intituler: les Canadiens du XVIII^e siècle peints par eux-mêmes [. . .] » (240). Pour Marguerite Taschereau, les lettres sont un « miroir des moeurs » (376).
- 4 Cette interprétation — «the passionate infatuation interpretation» (190) — est battue en brèche par Catherine Rubinger dans «Love, or Family Love, in New France».
- 5 Voir aussi l'introduction de Léopold LeBlanc aux extraits des lettres de madame Bégon publiés dans *Écrits de la Nouvelle-France* (272).
- 6 J'ai traité ces questions dans «Letters, Diary, and Autobiography».
- 7 La notion de «passeur épistolaire» a été mise de l'avant par Vincent Kaufmann, s'agissant de la correspondance de Mallarmé (88-92). Elle correspond mieux à la pratique concrète de l'épistolière que celle de chroniqueuse, car elle rappelle son caractère dialogique. Sur l'interaction du privé et du public que suppose ce rôle, on consultera Réal Ouellet (25-29).
- 8 Voir encore: «On me fait espérer que Bégon ira avec M. de Macnémara, qui doit commander une escadre; mais on ne sait où elle va, car tout est aujourd'hui plus secret que jamais» (213); «on est si discret dans les bureaux que rien ne transpire» (361).
- 9 Pour madame Bégon, «Le Roi, la Cour, l'État demeurent des entités quasi abstraites» lorsqu'elle est en France, note à juste titre Dorothy Nakos (212).
- 10 Dans une société où les alliances familiales sont déterminantes, ces rôles sont capitaux; voir Catherine Rubinger, «Influence of Women» (432 et 438-440).
- 11 Voir l'ouvrage de Vincent Lemieux. En matière de recherches sur l'épistolaire, on lira Manon Brunet *et al.*
- 12 Voir Maurice Blanc, *Transaction sociale et Vie quotidienne*, ainsi que Jean Remy et Liliane Voyé.
- 13 C'est mon collègue au CULSEC (Centre universitaire de lecture sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances), Michel Biron, de l'Université du Québec à Montréal, qui a attiré mon attention sur ce concept d'Elias; je l'en remercie. Voir son article «Configurations épistolaires».
- 14 Les pronoms personnels «présentent l'avantage de faire réapparaître les hommes, là où les manuels actuels de sociologie ne montrent bien souvent que des formations apparemment impersonnelles, ou parfois même extra-humaines» (Elias 153).
- 15 Voir, par exemple, Catherine Rubinger, «Mme Bégon, a Colonial Salon Hostess» (96).

Textes cités

- Bégon, Élisabeth. «Correspondance de Madame Bégon, née Rocbert de la Morandière». *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec 1934-1935*. Prés. Pierre-Georges Roy. Trans. Claude de Bonnault: 5-186 (texte modernisé) et 187-277 (texte original).
- _____. *Lettres au cher fils. Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*. Éd. Claude de Bonnault. Préf. Nicole Deschamps. Montréal: Hurtubise, 1972.
- _____. *Lettres au cher fils. Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*. Éd. et préf. Nicole Deschamps. 2^e éd. Montréal: Boréal, 1994.
- _____. *Élisabeth Bégon*. Textes choisis, présentés et annotés par Céline Dupré. Montréal et Paris: Fides, 1960.
- Benrekassa, Georges. «Révolution et conscience de soi: commentaires d'une lettre de madame Roland». *Équinoxe* (été 1989): 17-28.
- Biron, Michel. «Configurations épistolaires et champ littéraire: les cas d'Alfred Des-Rochers et de Saint-Denys Garneau». *Lettres des années trente. Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa le 30 novembre 1995*. Éd. Michel Biron et Benoît Melançon. Ottawa: le Nordir, 1996. 109-124.
- Blanc, Maurice, éd. *Pour une sociologie de la transaction sociale*. Paris: l'Harmattan, 1992.
- _____. *Vie quotidienne et démocratie. Pour une sociologie de la transaction sociale*. Paris: l'Harmattan, 1994.
- Bonnault, Claude de. «Saintonge et Canada: les Tilly». *Le bulletin des recherches historiques* 41.4 (1935): 238-256.
- Brunet, Manon, Vincent Dubost, Isabelle Lefebvre et Marie-Élaine Savard. *Henri Raymond Casgrain épistolier. Réseau et littérature au XIX^e siècle*. Québec: Nuit blanche éditeur, 1995.
- Elias, Norbert. *Qu'est-ce que la sociologie?* Trad. Yasmin Hoffmann. La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube, 1991.
- Éthier-Blais, Jean. «Madame Bégon. Sévigné du désert». *Signets II*. Montréal: Cercle du livre de France, 1967. 65-69.
- Kaufmann, Vincent. *L'équivoque épistolaire*. Paris: Éditions de Minuit, 1990.
- LeBlanc, Léopold, éd. *Anthologie de la littérature québécoise. Volume I. Écrits de la Nouvelle-France*. Montréal: la Presse, 1978.
- Lemieux, Vincent. *Réseaux et appareils. Logique des systèmes et langage des graphes*. Saint-Hyacinthe: Édisem, 1982.
- Le Moyne, Jean. «La femme et la société canadienne-française». *Bulletin de la Société d'études et de conférences* 4.2 (1953). Repris sous le titre «La femme dans la civilisation canadienne-française». *Convergences*. 2^e éd. Montréal: Fides, 1992. 69-102.
- Mailhot, Laurent. «Les textes de la Nouvelle-France». *Histoire littéraire du Québec*. Manuscrit inédit.
- Melançon, Benoît. «Letters, Diary, and Autobiography: Relations between the Genres in Eighteenth-Century France. The Cases of Diderot, Madame Bégon, and Rous-

seau». À paraître dans *Representations of the Self from Renaissance to Romanticism*. Cambridge: Cambridge University Press.

Nakos, Dorothy. «Les noms propres dans la correspondance de Mme Bégon (1748-1755)». *La nouvelle revue d'onomastique* 15-16 (1990): 209-214.

Ouellet, Réal. «La Nouvelle-France». *La licorne* 27 (1993): 11-31.

Remy, Jean, et Liliane Voyé. *Ville, ordre et violence: formes spatiales et transaction sociale*. Paris: PUF, 1981.

Rubinger, Catherine. «The Influence of Women in Eighteenth Century New France». *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women Intellectuals of the French Eighteenth Century*. Éd. Roland Bonnel et Catherine Rubinger. New York: Peter Lang, 1994. 419-444

———. «Love, or Family Love, in New France. A New Reading of the Letters of Madame Bégon». *Man and Nature/L'homme et la nature* XI (1992): 187-199.

———. «Mme Bégon, a Colonial Salon Hostess». *Man and Nature/L'homme et la nature* III (1984): 89-100.

Taschereau, Marguerite. «La lettre au Canada français». *Deuxième congrès de la langue française au Canada. Mémoires. Tome III*. Québec: Imprimerie de l'Action catholique, 1938. 374-382.

Thério, Adrien. «Le bonheur d'expression ou les *Lettres au cher fils* d'Élisabeth Bégon». *Livres et auteurs québécois* 1972: 186-188.

Théry, Chantal. «Entre humilité et héroïsation. Des femmes de plume et de tête en Nouvelle-France». *Critique et littérature québécoise. Critique de la littérature/Littérature de la critique*. Éd. Annette Hayward et Agnès Whitfield. Montréal: Triptyque, 1992. 183-198.